

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_023 : MOTION DE SOUTIEN À L'ACTION DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TARN

L'an deux mille dix neuf, le douze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 février 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Nathalie PELLEGRINI, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Geneviève PEREZ (pouvoir à Odile LACAZE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Michel MARTY (pouvoir à Céline TAFELSKI), Bruno CRUSEL (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Marie-Louise AT (pouvoir à Michel FRANQUES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 FÉVRIER 2019

N° DEL2019_023 : MOTION DE SOUTIEN À L'ACTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TARN

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

La Chambre de commerce et d'industrie du Tarn (CCI) est un acteur reconnu du développement économique de notre territoire.

Chaque année, elle accompagne 40% des entreprises créées et 65% des entreprises reprises. Elle soutient et conseille 2 000 entreprises dans les domaines du commerce, du tourisme, de l'industrie, de la qualité, de la sécurité, de l'environnement et favorise leur évolution numérique. Elle apporte un appui essentiel pour leur développement à l'international ainsi que pour leur permettre de surmonter les difficultés conjoncturelles.

Elle les aide à accomplir les formalités nécessaires à leurs activités. La CCI est également un opérateur majeur dans les domaines des formations continues et supérieures et par la voie de l'apprentissage. Ses résultats sont probants puisque les 2 100 stagiaires en formation professionnelle continue et les près de 500 apprenants en formation supérieure trouvent à plus de 80% un emploi dans les 6 mois suivant leur formation.

Elle est enfin un partenaire actif de l'innovation et oeuvre pour le développement d'une filière numérique sur le territoire albigeois. Elle participe depuis sa création au fonctionnement de la technopole Albi-Innoprod initiée par notre agglomération.

Depuis plusieurs années, le réseau des CCI est confronté à une diminution très importante de ses ressources. Malgré les mesures drastiques qu'elle a été amenée à mettre en œuvre pour pallier cette situation, notamment la vente de son patrimoine immobilier et la réduction de ses effectifs (60 emplois ont été supprimés en 5 ans dont 32 postes en 2018), l'intervention de la CCI ne pourra subsister à un niveau équivalent.

Cela aura inévitablement un impact sur ses actions en faveur de l'accompagnement économique du territoire et des entreprises locales.

Aussi, considérant

- que la CCCI du Tarn est un acteur essentiel pour le développement et l'accompagnement économique de notre territoire,
- qu'elle a fait des efforts conséquents pour rationaliser ses dépenses et assumer les réductions budgétaires auxquelles elle était confrontée,
- que la conjoncture économique nécessite plus que jamais que les entreprises locales, au plus près de leur activité, disposent de l'appui de l'institution consulaire,

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver la motion par laquelle :

« La communauté d'agglomération de l'Albigeois soutient la CCI du Tarn et plus particulièrement l'accompagnement public aux TPE-PME, l'action de proximité qu'elle assure auprès des chefs d'entreprises sur le Grand Albigeois, la nécessaire présence d'un réseau d'établissements publics de l'Etat permettant de relayer les dispositifs publics pour le développement de l'économie, et l'offre de formation de qualité qu'elle dispense en direction des apprentis, des jeunes et des adultes.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
1 abstention(s)**

Monsieur Dominique SANCHEZ

ADOpte la motion de soutien à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn.

Pour extrait conforme,
Fait le 12 février 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL